

*Article 29 du Règlement*

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures n'a absolument rien dit au sujet des mesures de représailles que le gouvernement canadien pourrait prendre si le Cabinet britannique approuvait cette résolution. Il aurait dû dire que le gouvernement canadien allait dire aux Britanniques d'oublier le contrat des sous-marins s'ils approuvaient la résolution dont la Chambre des communes britanniques est saisie.

Il ne l'a cependant pas dit. Le gouvernement va encore une fois s'abstenir d'agir et laisser le Parlement britannique lui dicter ses volontés tout comme l'avait fait le gouvernement français. Je suppose qu'on pourrait dire . . .

**M. Turner (Ottawa—Carleton):** Cette question transcende les préoccupations sectaires.

**M. Baker:** Pas du tout. En fait, je vais me montrer extrêmement sectaire. Ce que je vais dire va peut-être déplaire aussi aux néo-démocrates.

Le gouvernement du Canada pourrait au moins annoncer tout de suite les mesures de représailles qu'il a l'intention de prendre si le Cabinet britannique approuve la résolution dont il est saisi. Les Britanniques ont pris des mesures contre nous dans le cas des phoques et ils vont le faire encore une fois dans le cas de nos trappeurs.

L'industrie de la fourrure donne du travail à 105 000 personnes au Canada, directement ou indirectement, à temps plein ou à temps partiel. Nos échanges commerciaux avec la Grande-Bretagne se chiffraient à 600 millions de dollars en 1985, plus 200 millions en frais de transport. Le gouvernement n'agira pas. Il va laisser faire comme toujours.

C'est le même gouvernement qui a fait volte-face il y a quelques mois à peine pour annoncer que c'était officiel, qu'on ne tuerait plus de blanchons au Canada, que c'était illégal. Le gouvernement l'a annoncé sans dire pourquoi il avait pris cette décision.

● (2130)

Ils devraient avoir honte, surtout ceux du Canada atlantique . . .

**M. Forrestall:** Parlez-nous donc de Roméo Leblanc! D'où vient-il? Où était-il quand tout cela a commencé?

**M. Baker:** Je voudrais exposer quelques faits.

**M. Forrestall:** Parlez-nous plutôt de Roméo!

**M. Baker:** Le député aura l'occasion de prendre la parole dans quelques instants. J'espère qu'il le fera, mais je suis sûr qu'il s'abstiendra. Il ne voudrait pas se lever à la Chambre pour nous exposer ses pensées pendant 10 ou 15 minutes, pour la simple raison qu'il n'en a pas.

**M. Forrestall:** Où était Rompkey quand tout a commencé? Où était Leblanc?

**M. Baker:** Revenons donc à notre sujet. La chasse au phoque à Terre-Neuve . . .

**M. Forrestall:** Où était Don Jamieson quand les problèmes ont commencé?

**M. Baker:** La chasse au phoque se poursuit aujourd'hui dans plusieurs régions de Terre-Neuve.

**M. Forrestall:** Où était Rompkey?

**M. Baker:** Monsieur le Président, il y a un député d'en face qui n'arrête pas de m'interrompre. Pourriez-vous le faire taire? Il commence à m'agacer.

**M. Forrestall:** Vous avez peur de la vérité!

**M. le vice-président:** Le député de Gander—Twillingate (M. Baker) a la parole.

**M. Baker:** Lorsque la question de la chasse au phoque avait été soulevée, plusieurs groupes appuyaient les organisations qui s'opposaient à la chasse. Beaucoup de députés avaient pris la parole à la Chambre au début des années 1970 pour exiger qu'on mette un terme à cette chasse.

D'importantes sommes ont été recueillies au Canada même au profit d'organisations telles que Greenpeace et le Fonds international pour la défense des animaux, qui était établi au 1505, rue Lépine, à Ville Saint-Laurent, au Québec. Il est notoire que quelques députés appuyaient alors ces organisations et qu'ils comprenaient des conservateurs et des néo-démocrates.

Cependant, aucun parti politique, je crois, n'approuve aujourd'hui l'interdiction de la chasse au phoque. Chacun d'entre eux a adopté une résolution appuyant les chasseurs de Terre-Neuve et du Labrador.

Il y a environ 3 000 de ces chasseurs dans ma circonscription, qui s'étend le long de la côte nord-est de Terre-Neuve. Ces gens se trouvent aujourd'hui dans une situation incroyable: des milliers d'entre eux continuent à chasser, mais ils ne peuvent vendre que la chair des phoques qu'ils prennent. Il y a toujours eu, dans ma circonscription, une conserverie de viande de phoque qui employait quelque 100 personnes durant cette période de l'hiver. Évidemment, on tue encore des phoques aujourd'hui, mais seulement pour la viande, parce que la fourrure n'est plus recherchée.

Le gouvernement n'a toujours pas dit pourquoi on n'a rien fait lorsque les peaux de phoque ont été la cible de mesures semblables à l'étranger. Peut-être que c'est l'erreur la plus grave commise par les gouvernements qui ont eu à régler le problème à l'époque.

**M. Forrestall:** Où était le gouvernement libéral dans les années 1970? Que faisiez-vous? Parlez-nous de cela.